



Article 1

Le Trophée des Cycloportives de Nouvelle Aquitaine (TCNA) est un trophée par points qui se déroulera sur les épreuves Cycloportives inscrites au calendrier FFC de la région Nouvelle Aquitaine. La liste des cycloportives est la suivante :

- Le Défi 47	19/04/20
- La Michel Grain	02/05/20
- La Michel Pitard	10/05/20
- Les Boucles du Haut Béarn	31/05/20
- La Périgordine	14/06/20
- La Gaillarde De Carvalho	28/06/20
- La Marcel Quéheille	08/08/20

Article 2

Le Trophée des Cycloportives de Nouvelle Aquitaine FFC est ouvert à toutes et tous licenciés ou non licenciés à la FFC.

Aux licenciés majeurs possédant une licence délivrée par la FFC comportant l'indication « certificat médical OUI ».

Aux autres licenciés FFC sur présentation du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins de 1 an.

Aux licenciés majeurs possédant une licence délivrée par les fédérations UFOLEP, FSGT, FF Tri, FF Handisport, dès lors que ces licences permettent la pratique du sport cycliste de compétition.

Aux licenciés FFCT sur présentation du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins de 1 an.

Aux non licenciés sur présentation du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins de 1 an.

Les licenciés des catégories Professionnel, Elite 1^{ère} Cat et 2^{nde} Cat, peuvent prendre part aux épreuves du Trophée des Cycloportives de Nouvelle Aquitaine FFC, mais ne seront pas pris en compte dans le classement du trophée.

Les dispositions réglementaires concernant le matériel utilisé doivent être celles de la FFC, à savoir casque obligatoire, guidons triathlètes et prolongateurs interdits, freins à disques autorisés.

Catégories d'âge retenues

Femmes		Hommes	
Catégorie	Age	Catégorie	Age
W1	18 - 39 ans	A	18 - 39 ans
W2	40 - 49 ans	B	40 - 49 ans
W3	50 - 59 ans	C	50 - 59 ans
W4	60 – et plus	D	60 – 69 ans
W5	70 – et plus	E	70 – et plus

L'âge de chacun est déterminé par rapport à l'année de naissance sauf les 18 ans dont l'âge doit être révolu.

Le Circuit de Référence et les Circuits Annexes seront désignés par les organisateurs de chaque épreuve.

Article 3

Le classement du Trophée des Cyclosporives de Nouvelle Aquitaine FFC se fait par attribution des points.

Afin de permettre à tous de choisir le parcours en fonction de la forme ou de l'intensité recherchée, l'ensemble des catégories pourra dans le cadre du Trophée, utiliser le parcours de référence ou les parcours annexe proposés par l'organisateur. Les points compteront donc dans les deux parcours pour l'ensemble des catégories. Ces points seront attribués de la manière suivante :

Sur le « Circuit de Référence » : 100 Pts au premier, 98 pts au second et de 2 en 2 jusqu'au 40ème qui marquera 22 pts. Tous les autres concurrents finissant l'épreuve se verront attribuer 20 points également.

Sur les autres parcours « Circuits Annexe » : 75 Pts au premier, 70 Pts au second et de 5 en 5 jusqu'à la 10ème qui marquera 30 pts. Tous les autres concurrents finissant l'épreuve se verront attribuer 20 points également.

Bonus de participation dès la 2^{ème} participation

Participation à 2 épreuves 50 pts

Participation à 3 épreuves 100 pts

Participation à 4 épreuves 150 pts

Participation à 5 épreuves 200 pts

Participation à 6 épreuves 250 pts

Le classement final du TCNA prendra en considération, pour chaque catégorie, l'addition des 6 meilleurs résultats (*pour 7 épreuves*) acquis dans les épreuves du TCNA.

Les ex aequo seront départagés au bénéfice de l'âge, celui du plus âgé sera prépondérant. Le TCNA est ouvert à toutes et tous licenciés ou non licenciés à la FFC.

Article 4

Classement clubs FFC

Le Trophée des Cycloportives de Nouvelle Aquitaine FFC comprend un classement des Clubs FFC. Ce classement sera établi en faisant le total du nombre de participants par clubs sur l'ensemble des épreuves.

Article 5

Maillot de leader

Le premier de chaque catégorie se verra remettre un maillot de leader du TCNA. Au départ de l'épreuve suivante, il sera dans l'obligation de le porter pendant la Cycloportive. En cas de refus le coureur sera déclassé (avec perte de 50pts) au profit du suivant de sa catégorie.

Aucun maillot de leader ne sera attribué s'il y a moins de 3 concurrents au classement général de la catégorie.

Article 6

Dernière épreuve du Trophée TCNA et Vainqueurs du Trophée

Les 5 premiers de chaque catégorie du classement final, seront récompensés.

La proclamation officielle des résultats et la remise des récompenses auront lieu lors de la dernière épreuve, avec la remise des maillots aux vainqueurs de chaque catégorie. La présence des lauréats est obligatoire pour cette remise de récompenses.

Les 3 premiers clubs du classement spécifique par club seront également récompensés.

Article 7

TITRES de NOUVELLE-AQUITAINE CYCLOSPORT

Les titres de Champion de Nouvelle-Aquitaine Cycloport seront attribués aux 1^{er} licencié FFC de chaque catégorie (soit 10 titres) lors de la première épreuve du Trophée, Le Défi 47.

Le podium protocolaire de ce championnat (le premier licencié FFC de chaque catégorie) aura lieu également lors de la première épreuve avec la remise des maillots de champion régional aux vainqueurs.